

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 13-001229 / 45034679
Sotremo S.A., 1618 Châtel-St-Denis
Dpt SAV / dispatching: gestion des interventions des techniciens SAV
pour les dépannages chez leurs clients
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 F
01.06.2013–31.05.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 13-002403 / 52258309
Jowa S.A., 1024 Ecublens VD
Boulangerie
Besoin particulier de consommation
130 H, 55 F
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement avec modification)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 13-001258 / 55229595
Debiopharm Research & Manufacturing S.A., 1920 Martigny
Service technique: intervention de dépannage lors de problème technique
sur les équipements, installations de production et les infrastructures du site.
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.06.2013–31.05.2016 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 13-001162 / 45034679
Sotremo S.A., 1618 Châtel-St-Denis
Dpt SAV: intervention de dépannage lors de problème technique
chez leurs clients, concerne toute la Suisse
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.06.2013–31.05.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

– 13-002135 / 7796170

IHEID Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement,
1202 Genève

Activité de surveillance de la bibliothèque et de la salle de lecture;
service pour les étudiants de l'IHEID

Besoin particulier de consommation

1 H, 1 F

01.11.2013–31.10.2016 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

19 novembre 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail